

Mensuel n° 382

DECEMBRE 2024

Je vous souhaite de
vivre cette fin d'année
dans la joie, l'amitié,
l'espérance. A tous les
enfants un joyeux Noël
plein de surprises
Bonne fêtes de fin
d'année à vous tous.
J. Deghem

SEMAINE N°48

30.11 : Sainte Barbe des sapeurs-pompiers à 18h00
au centre de secours Arthur Hardy

30.11 : Spectacle humoristique d'Albert Meslay
« Je n'aime pas rire, ça me rappelle le boulot »
à 20h30 à la salle des fêtes

SEMAINE N°49

05.12 : Cérémonie en hommage aux morts dans les
Territoires des Opérations Extérieures (TOE).
Rendez-vous à 10h45 au Square des A.F.N.,
dépôt de gerbes et vin d'honneur à la mairie

05&06 : Passage de Saint Nicolas et du père
Fouettard (voir à l'intérieur)

06.12 : Fête de Saint Nicolas pour les élèves des
écoles (voir à l'intérieur)

07&08.12 : Marché de Noël (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°50

10&11.12 : Ramassage du verre selon le secteur

11.12 : Arbre de Noël des jeunes footballeurs
de l'AST à 15h00 à la salle des fêtes

18.12 : Goûter de Noël des Aînés à 14h00 à la salle
des œuvres (voir à l'intérieur)

20.12 : Vacances scolaires de Noël après la classe

SEMAINE N°51

21.12 : Hiver

SEMAINE N°52

25.12 : Noël

27.12 : Noël des handballeurs à la salle des sports
(voir à l'intérieur)

SEMAINE N°01

31.12 : Saint Sylvestre

31.12 : Repas du GAT à la salle des fêtes (voir à
l'intérieur)

01.01 : Jour de l'an

05.01 : Epiphanie

SEMAINE N°02

06.01 : Rentrée des élèves



TRÉLON
Marché artisanal de Noël
7 & 8 Décembre 2024
10h à 20h

PLUS DE 60 ARTISANS

Présence du Père Noël

Nombreuses animations
Princesses, échassier lumineux,
jongleurs, sculpteur de ballons,
cracheur de feu, mascottes,
licorne féérique, etc...

Restauration sur place

Feu d'artifice Samedi à 18h

ORGANISÉ PAR LA VILLE DE TRÉLON
Sous le patronage de la Ville de Trélon
ET LE COMITÉ DES ARTISANS
ET DES ARTISANES DE TRÉLON
10, rue de la République - 59120 TRÉLON
03 20 80 00 00

*Le marché de Noël trélonais vous attend
les 07 et 08 décembre.
Il est renommé par la qualité des créations
proposées par les artisans présents
et par la diversité des animations programmées
pour petits et grands.*

PERMANENCE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

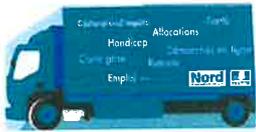
Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

PERMANENCE SOCIALE DE L'UTPAS

Une assistante sociale de l'Union Territoriale de Prévention et d'Action Sociale assure une permanence le mardi matin deux fois par mois à la mairie.

Pour la rencontrer, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous par téléphone (☎ 03.59.73.12.00).

BUS FRANCE SERVICES



Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 02 décembre 2024 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 à **l'annexe de la Mairie.**

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

PERMANENCES MGEN

Vous pouvez rencontrer le conseiller MGEN en mairie en prenant rendez-vous auprès de Monsieur André Szekely par :

- téléphone : ☎ 06.45.05.63.14
- par courriel : aszekely@mgen.fr

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 26 décembre 2024, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

SERVICE DES IMPÔTS

Compte tenu de la situation des effectifs du SIP d'Avesnes-sur-Helpe, l'accueil de proximité sur rendez-vous pris par téléphone ou par tout autre moyen dématérialisé remplace l'accueil physique. Il n'y a donc plus, provisoirement, de permanence en Mairie de Trélon.

Les services d'Avesnes-sur-Helpe vous accueillent directement du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30. Connectez-vous depuis votre espace particulier ou via la rubrique contact/RDV <https://www.impots.gouv.fr/accueil> ou par téléphone au 03.59.21.03.20.

La Maison France Services d'Anor peut également vous accueillir : le lundi de 10h00 à 12h00 et les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. Contact : 03.27.53.69.88.

MUTUELLE JUST

Depuis toujours la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société et un axe fort porté par la ville de Trélon.

C'est dans cette dynamique que la commune propose à ses habitants d'adhérer à la mutuelle Just. Des conseillers sont à votre disposition à la mairie sur rendez-vous. Contact 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel).



CANTINE SCOLAIRE ET Garderie

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir. Si votre compte n'est pas encore créé, vous allez sur l'adresse suivante : <https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5. En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

OUVERTURE DE LA POSTE

A compter du lundi 02 décembre, le bureau de poste de Trélon vous accueillera

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00,



LA POSTE



THÉÂTRE HUMORISTIQUE

« CHÉRI, J'AI INVITÉ MON EX ! »

Lisa et Quentin vivent ensemble. Mais Quentin reporte toujours à plus tard les petits travaux que Lisa lui demande.

Et un beau jour, en rentrant du travail, il découvre Victor, l'ex de Lisa, en train de bricoler dans leur chambre.

Quentin est d'autant plus mécontent de cette intrusion dans sa vie privée que Victor, très bel homme, se targue d'être un tombeur irrésistible. Il se vante de bien connaître la gent féminine et de toujours parvenir à ses fins. Pour lui, en amour, seules la conquête et la rupture sont intéressantes, le reste n'étant que du remplissage.

Alors pour savoir comment va se terminer cette sorte de ménage à trois, venez assister à cette joyeuse comédie pleine de vie et de bons mots.

Samedi 25 janvier 2025 à 20h30

Salle des fêtes de TRÉLON

Entrée : 15 euros (gratuit jusque 12 ans)

Réservation en Mairie au 03.27.60.82.20 à partir du lundi 30 décembre 2024.

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



L'armée de l'air et de l'espace recrute et forme dans plus de 50 métiers. Elle propose plus de 4000 postes accessibles à partir de 16 ans avec ou sans diplôme.

Si vous êtes intéressé, des permanences vous accueillent

- au CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de Valenciennes de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le 2^{ème} mardi du mois.
- au Centre éclipse de Cambrai de 13h30 à 17h00 le 3^{ème} mercredi du mois.

Renseignements et contact pour prise de rendez-vous : 03.59.00.42.60

ou cirfa-air-lille.fct@def.gouv.fr

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades sont déconseillées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du lundi 15 septembre 2024 au vendredi 28 Février 2025.

LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES

L'accès aux deux déchetteries est possible pour tous les habitants.

Déchetterie d' Ohain

les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 14h
le mercredi de 11h à 18h
le samedi de 10h à 11h45 et de 13h à 18h
Fermée le lundi et le dimanche

Déchetterie de Fourmies

du mardi au vendredi de 11h à 18h
le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h
les dimanches pairs de 10h à 13h
Fermée le lundi et les dimanches impairs

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous

par mail : st@cc-sudavesnois.fr ou par téléphone : 03.27.60.65.24

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants a lieu tous les mercredis sur rendez-vous.

Pour obtenir un rendez-vous, contactez le ☎03.27.60.65.24 puis taper 1.



LA PETITE SERRE DE TRÉLON



L'association AGIIE (Gestion et Innovation pour l'Insertion Economique) qui gère la serre de Trélon vous propose des légumes « bio » de saison cultivés sur place.

La serre est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 15h00. La livraison à domicile est possible.

Contact : Edwige Couvez ([☎06.18.29.28.91](tel:0618292891)).

INFORMATION SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Association loi 1901, à but non lucratif, « Solaire en Nord », avec le soutien de la Région Hauts-de-France, souhaite informer tous les habitants sur le solaire photovoltaïque qui joue un rôle important dans la transition énergétique et face à la flambée des prix de l'énergie.

Solaire en Nord, créée en 2005, œuvre au quotidien pour la promotion de l'énergie solaire et l'implication citoyenne. Elle mène de nombreuses actions conformément à ses statuts : informer (le grand public, les collectivités et autres acteurs publics ou privés), aider les personnes intéressées et agir avec les décideurs.

A ce titre le Conseil Régional soutient « Solaire en Nord » à travers son dispositif FRATRI (Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle) afin d'encourager le développement massif des énergies renouvelables et décarbonées.

Le tableau ci-contre vous donne des informations en terme de performance, de prix, de rentabilité et de choix du poseur.

Site : www.solaire-en-nord.fr

Adresse courriel : contact@solaire-en-nord.fr

Le solaire dans le nord, ça fonctionne ? Oui, mais pas à n'importe quel prix !

Face à la recrudescence de démarchages intempestifs, voici des chiffres et ordres de grandeur concernant l'énergie solaire photovoltaïque chez les particuliers.



Puissance, énergie, productible

En Hauts-de-France, 5 m² de panneaux (1 kWc) produiront environ **1000 kWh/an d'électricité**, s'ils sont bien orientés au sud à 30°.
3 kWc en autoconsommation peuvent permettre de **réduire** sa facture de **20 à 30%** en moyenne.

Combien ça coûte ?

Ordres de grandeur à +/-10% pour la fourniture, l'installation et les démarches administratives :
3 kWc -> 7500 € TTC*
6 kWc -> 12000 € TTC*

*Prix dégressifs en 2024 sur un panel de devis et après approbation de l'Etat en 2025. Prix hors déduction fiscale en 2024. Les prix sont en TTC et hors TVA. Les prix sont en TTC et hors TVA. Les prix sont en TTC et hors TVA.



Quelles aides existent ?

Pour avoir des informations précises >> www.photovoltaique.info <<

En cas d'**autoconsommation**, une prime à l'investissement existe.
L'électricité injectée sur le réseau (**totalité** de la production ou **surplus** non consommé) bénéficie d'un tarif d'achat contracté avec EDF-OA pour 20 ans. Ces primes et tarifs ne sont pas cumulables avec d'éventuelles aides régionales ou locales.

Comment éviter les arnaques ?

• Ne jamais signer sur le champ.
• Être prudent face au démarchage.
• Comparer plusieurs devis.
• Demandez l'avis de structures de conseil indépendantes.
Ex : GPPEP, Solaire en Nord
• Privilégiez les installateurs, de confiance, signataires de la **charte des bonnes pratiques** de l'association Solaire en Nord.

contact@solaire-en-nord.fr
www.solaire-en-nord.fr



LE PROGRAMME DU CLIC

Le CLIC de l'Avesnois (Centre Local d'Information et de Coordination) vous présente son programme d'actions de prévention et d'activités pour le mois de décembre.



CAFÉ DEUIL

Rendez-vous pour le « Café deuil » à Eppe-Sauvage (5 rue de la Fontaine) le vendredi 20 décembre 2024 de 14h00 à 16h00.

ATELIERS DE SELF-DÉFENSE

Ces ateliers vous font découvrir quelques tactiques simples et efficaces pour se défendre. Ils se déroulent

- à Wignehies (salle rue des Soigneuses) les mardis 03 et 10 décembre 2024 de 10h00 à 11h00
- à Glageon (salle Michel Fontesse) les jeudis 05, 12 et 19 décembre 2024 de 10h30 à 11h30.

Renseignements et inscriptions ☎ 03.27.57.54.33 ou par internet clic.centre@clic-avesnois.fr

« LE PROTO, C'EST TROP RISQUÉ D'EN RIRE »



L'ARS (Agence Régionale de Santé) a décidé de mener une campagne de sensibilisation aux risques liés à la consommation de protoxyde d'azote aussi appelé « gaz hilarant ».

Utilisé dans le champ médical, le « Proto » l'est également de façon détournée en raison de son effet euphorisant lorsqu'il est aspiré occasionnellement ou fréquemment.

Les conséquences peuvent être neurologique, cardio-vasculaire, psychique et peuvent également provoquer traumatismes, chutes et accidents de la route.

Le site internet <https://parlons-proto.fr> regroupe toutes les informations utiles.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal,

- ✓ **autorise** à la majorité des suffrages (4 voix contre) le suppléant à exercer les fonctions confiées au maire, en son absence ou empêchement ;
- ✓ **décide à l'unanimité**, de céder au profit du Centre Communal d'Action Sociale et à l'euro symbolique, les propriétés situées au 12-14 et 16 rue Maréchal Foch ;
- ✓ **accorde à l'unanimité** la garantie d'emprunt de la commune à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant maximal total de 1.703.496 euros souscrit par l'Avesnoise auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;
- ✓ **valide à l'unanimité**
 - la signature d'un commodat de deux ans, renouvelable tacitement, pour la même période à compter du 15 octobre 2024 en faveur du Centre Socio-culturel de la Fagne (locaux situés 4 rue Victor Hugo),
 - l'attribution de Compensation définitive 2024 pour la commune,
 - le nouveau tarif pour l'école municipale de musique numérique et l'augmentation de 10 euros à 15 euros du tarif de location d'un instrument de musique à compter de la rentrée 2025,
 - l'attribution d'un bon cadeau de 200 € pour l'agent qui a fait valoir ses droits à la retraite ;
- ✓ **valide** à la majorité des suffrages exprimés (4 abstentions) le versement en deux fois du solde des subventions 2023 à l'association des Francas qui gère le multi-accueil petite enfance ;
- ✓ **est informé** de l'état d'avancement des travaux :
 - la purge des trois blocs de l'Espérance a débuté,
 - le chantier de la nouvelle gendarmerie avance normalement,
 - l'écluse de la rue du Fourneau prévoit un cheminement piéton qui est déjà marqué et qui sera goudronnée,
 - les blocs en béton du rétrécissement rue du Maréchal Joffre vont être remis en état,
 - le permis de louer pour les bailleurs sociaux sera évoqué avec les services de l'Avesnoise,
 - le problème posé par un élève de l'école élémentaire René Bry est en cours de résolution.

AVIS À TOUS LES PROMENEURS DE COMPAGNONS À QUATRE PATTES DE TRÉLON

On adore voir vos fidèles poilus explorer chaque recoin de nos charmantes ruelles, flairer chaque buisson et fouiner avec enthousiasme. Mais pour que chacun puisse marcher « sans surprise sous la semelle », un petit rappel amical : merci de ramasser les souvenirs que votre chien pourrait abandonner derrière lui.

En clair, si votre chien laisse « sa carte de visite », c'est à vous de ramasser... Et attention, notre ASVP est aux aguets ! En cas d'oubli, il pourrait vous offrir un ticket... et pas pour un concert !

Le non-ramassage des déjections canines constitue une infraction de 4^{ème} classe avec amende forfaitaire de 135 €.

On compte sur vous pour garder Trélon aussi agréable que vos compagnons sont adorables !

OBLIGATION D'ENTREtenir LES TERRAINS BÂTIS ET NON BÂTIS

Les propriétaires et occupants de terrains bâtis et non bâtis situés sur le territoire de la commune de Trélon sont tenus d'assurer un entretien régulier de leurs propriétés. Cet entretien comprend :

- le débroussaillage et le désherbage,
- l'élagage des arbres et des arbustes,
- la collecte des déchets,
- la lutte contre les nuisibles,
- la prévention des incendies.

Lors des contrôles, la non-conformité entraînera une mise en demeure des contrevenants. A défaut de mise en conformité dans les délais impartis, des sanctions pourront être appliquées.

(Le texte intégral de cet arrêté est consultable en mairie.).



POUR LE BIEN DE TOUS
MERCİ DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE

LE RÉVEIL BOULISTE



samedi 07 décembre
et
samedi 14 décembre

quadrettes ou quintettes mêlés à chacun des quatre tours
Inscription individuelle 2 €
Carte sociétaire 5 €

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONAIS

SORTIES PREVUES

Rendez-vous sur la place de l'église les dimanches à 09h00.

MARCHE DE NOËL

Le Club Cyclotouriste Trélonais organise une marche de Noël de 7 km le dimanche 08 décembre. Le départ individuel ou en groupe aura lieu à 09h30 de la salle des fêtes (inscription dès 08h30).

L'arrivée se fera au Bol Vert avec dégustation de chocolat ou vin chaud.

Participation 3,50 € avec café offert.

HANBALL CLUB TRÉLONAIS

LES RENCONTRES

-11 ans	01.12	11h00	TRELON – SAMBRE-AVESNOIS HANDBALL
-13 ans	08.12	11h00	TRELON – CAUDRY 2
	14.12	16h30	WALLERS-ARENBERG – TRELON
-13 ans et -15 ans	01.12		Match amical interne au club
Seniors femmes	08.12	14h30	TRELON – FOURMIÉS
	15.12	16h00	DOUAI – TRELON
Seniors hommes	07.12	18h00	WAZIERS – TRELON
	15.12	11h00	TRELON – WAMBRECHIES



LE BABYHAND

Une initiation au handball pour les très jeunes est organisée dans la salle des sports Marcel Beaumez deux mercredis par mois de 16h15 à 17h15.

En décembre, cette initiation aura lieu le mercredi 04 décembre sur le thème « Handy chez les pompiers » et le mercredi 18 sur le thème « Handy et ses lutins ».

Informations et inscriptions : 07.86.60.47.18 wendy.dehoest@icloud.com

Séance : occasionnelle 2 € ; à l'année 35 €

ÉVÈNEMENTS DU VENDREDI 27 DECEMBRE

Dans la salle des sports Marcel Beaumez :

- goûter de Noël pour les jeunes licenciés du club à partir de 10h00,
- tournoi de Noël parents-enfants à partir de 10h30,
- tournoi de Noël adultes ouvert à tous (ouverture des portes à 18h00 ; début du tournoi à 19h30 ; 5€ par joueur avec une boisson offerte).

GYM TONIC TRÉLON

ACTIVITÉS

Le club de gym tonic vous propose :

- le mardi à 18h15 strong et à 19h30 pilâtes à la salle des œuvres
- le jeudi à 18h15 zumba et à 19h15 fitness à la salle des fêtes.
- Le dimanche matin, marche nordique 2 €/sortie



LES ÉCURIES DE LA DEMI-LIEUE

Pendant toutes les vacances de Noël, les écuries de la demi-lieue vous proposent des activités autour de Noël et du monde équestre.

Information auprès de Justine Adamczyk au 06.79.10.73.74.



HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE DÉCEMBRE

dimanche 1 ^{er} décembre	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 07 décembre	GLAGEON (17h00)
dimanche 08 décembre	RAMOUSIES (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 14 décembre	WIGNEHIES (17h30)
dimanche 15 décembre	WALLERS-EN-FAGNE (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 21 décembre	ANOR (17h00)
dimanche 22 décembre	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
mardi 24 décembre	FOURMIES SAINT PIERRE (17h30) – RAINSARS (19h30)
mercredi 25 décembre	TRELON (11h00)
samedi 28 décembre	BAIVES (17h00)
dimanche 29 décembre	RAMOUSIES (11h00)
mercredi 1 ^{er} janvier	FERON (10h30)

LES JOYEUX DRILLES ACTIVITÉS

LES JOYEUX DRILLES Les clubs vous accueillent de 14h00 à 17h00



- le lundi pour le tricot
- le mercredi pour les activités manuelles
- le vendredi pour les jeux

La cotisation annuelle est de 20 €.

Un après-midi découverte est ouvert à tous.

MARCHÉ DE NOËL

Les Joyeux Drilles participent à la réussite du marché de Noël et vous accueillent dans leur local rue Clavon Collignon le samedi 07 de 10h00 à 19h00 et le dimanche 08 décembre de 10h00 à 18h00.

- vente de créations faites main
- vente de café, de chocolat chaud et de pâtisseries « maison ».



PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS CONFÉRENCE « LES MAL-AIMÉS »

Présentation des espèces peu appréciées du grand public et dont l'importance est capitale dans les écosystèmes (renard, araignée, corbeau, ortie, ronce...)

Vendredi 06 décembre à 20h00 et 21h30

Salle des fêtes d'Houdain-lez-Bavay

Contact : 03.27.77.51.62.

CHŒUR VOCALIS

Sous la direction de leur cheffe Marie-Lou Michaud, les choristes du chœur Vocalis poursuivent leurs activités avec une répétition le jeudi 12 décembre 2024 à 17h30 dans leur local, rue Clavon Collignon. Si vous êtes intéressées, vous pouvez venir assister à une répétition. Vous y serez chaleureusement accueillies.

Renseignements : Marie-Jeanne Bombart, présidente (☎ 06.84.67.81.08) ou Anne-Marie Bosch, trésorière (☎ 06.73.58.71.08)

LES YMAGIERS

Isabelle Vanhooren et Jacques Guislain exposeront certaines de leurs œuvres dans la maison de santé Albertine pendant les mois de décembre 2024 et janvier 2025.



MARCHE DE NOËL
Samedi 7 Décembre 2024 de 10h à 19h
Dimanche 8 Décembre 2024 de 10h à 18h



Vente de nos créations fait main
Vente de café, chocolat chaud et de pâtisseries
PENSEZ DÉJÀ A VOS CADEAUX DE NOËL !!!
Pour plus renseignements contactez Mme Willemet 0642 28 36 71



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat : a.caignet@gmail.com

ou michaux.francine54@gmail.com

ACTIVITÉS DES CLUBS DECEMBRE 2024

Clubs	Horaires	Animateurs
Anglais	Les lundis de 14h00 à 16h00	Wendy Benoît 06 50 26 78 06
Informatique	Les jeudis de 16h00 à 18h00	Patricia Drouard 07 61 33 30 57
Multimédia	Les jeudis de 14h00 à 16h00 au local. Comment gérer ses photos, créer des diaporamas, réaliser des montages vidéo sous window	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Remue-méninges	Les vendredis 06 et 20 décembre de 10h00 à 12h00	Francine Michaux 06 85 60 71 34 Annie Lecront 06 34 50 20 32
Peinture	Les vendredis de 14h00 à 17h00	Jeannine Draux 06 74 19 59 24
Tai-chi/Qi gong	Les mardis de 19h00 à 20h30 à la salle des fêtes	Lucia Marchant 06 06 90 01 36
Atelier écriture	Le jeudi 12 décembre de 15h00 à 17h00	Éric Huwaert 00 32 473 99 33 53
Théâtre	Les mardis de 15h00 à 19h00	Éric Huwaert 00 32 473 99 33 53

ATELIERS CRÉATIFS

Le service jeunesse vous propose deux ateliers gratuits pour les fêtes de fin d'année au local rue Delval :

- le mercredi 04 décembre de 14h00 à 15h30 : réalisation de couronnes de Noël (à partir de 6 ans)
- le mercredi 18 décembre de 14h00 à 15h30 : création d'une carte de Noël (à partir de 6 ans)

Information et réservation : jeunesse@ville-trelon.fr

CLUB DE MUSCULATION



Le club de musculation fonctionne dans ses locaux rue du Fourneau.

La salle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 16h30 à 20h00 et du samedi au dimanche de 9h00 à 11h00.

Tarifs : séance 5 € ou à l'année hommes : 120 € ; femmes : 85 €

Cours de crossfit du lundi au jeudi de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 11h00. Accès wifi gratuit.

TENNIS DE TABLE

Toutes les rencontres à domicile se déroulent dans la salle Pierre Leleux.

Départementale 1	01.12	9h30	SAINT-REMY-DU-NORD – TRELON
	15.12	9h30	TRELON – MAUBEUGE
Départementale 3	01.12	9h30	TRELON – FOURMIES
	15.12	9h30	LEVAL-SUR-SAMBRE – TRELON



LA VIE DE L'AS TRÉLON FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

01.12 : 14h30 TRELON – ROUSIES





DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mardi de 16h00 à 17h30, le mercredi de 14h00 à 16h00, le jeudi de 14h00 à 18h30 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € pour l'année.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mercredi à 14h00 et 16h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

ACTIVITES

Inscriptions au 03.27.60.82.20 ou mediatheque.trelon@laposte.fr

- création de boules de Noël pour suspendre dans le sapin
mercredi 11 décembre de 14h00 à 15h00
- atelier programmation avec une petite souris
mercredi 18 décembre de 14h00 à 15h00
de 4 à 6 ans jusque 4 personnes
- séance bébés lecteurs : spectacle de danse et de lecture sur le thème de Noël
jeudi 19 décembre de 17h00 à 18h00
de 0 à 5 ans

SAINT NICOLAS DES ÉCOLIERS TRÉLONAIS

A DOMICILE

Saint Nicolas et le Père Fouettard sillonneront les rues de Trélon les jeudi 05 et vendredi 06 décembre en soirée.

Si vous souhaitez recevoir leur visite, vous devez impérativement vous inscrire (nombre de places limité).

- à l'accueil de la mairie
- par téléphone au 03.27.60.82.24.

ECOLE ELEMENTAIRE RENE BRY

Le vendredi 06 décembre à 09h30 dans la salle des fêtes, les élèves de l'école élémentaire René Bry assisteront au spectacle des deux compères Joanes et Diego, équilibristes, jongleurs..... Après ce divertissement, des friandises leur seront distribuées.



ECOLE MATERNELLE JEANNE ROUSSELLE

Après le spectacle de l'école élémentaire René Bry, Saint Nicolas et le père Fouettard iront rendre visite aux tout petits pour leur offrir des friandises.

REPAS DE LA SAINT SYLVESTRE

Le GAT (Groupe des Animateurs Trélonais) fêtera l'arrivée de 2025 le mardi 31 décembre à partir de 20h00 dans la salle des fêtes avec

- en première partie « Country music night »
- en deuxième partie « année 80 généraliste »
- buffet festif (adulte 50 € ; enfant avant 10 ans 20 €)

L'accès de la salle ne sera autorisé qu'aux personnes ayant réservé avant le dimanche 15 décembre (07.69.41.88.93).



GOÛTER DE NOËL DES AÎNÉS

Si vous n'assistez pas au goûter des aînés du mercredi 18 décembre, vous pourrez retirer votre colis le jeudi 19 décembre de 09h00 à 12h00 à la salle des œuvres.

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



GROUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

Editorial décembre 2024

AUTOCRATIE OU PARTICIPATION.....

Lors du conseil municipal du 7 octobre dernier le Maire de notre commune a fait voter une délégation de pouvoir totale & entière à un membre de sa majorité en cas d'empêchement. Cela vient compléter une large liste de délégations qui ont été approuvées par la majorité municipale en juillet 2020.

En conséquence la responsabilité des 22 conseillers municipaux est vidée de tout son sens, puisque 90% des décisions sont prises par délégation de pouvoir au Maire.

La quasi-totalité des commissions municipales ne fonctionne pas ou quasiment pas : commission d'appel d'offres – commission des travaux – commission vie associative – commission cadre de vie – commission forêt communal – commission sécurité – commission jeunesse & sport – commission caisse des écoles etc...

A quoi sert le conseil municipal, simplement pour les élus de la majorité municipale à lever le doigt quand on leur demande de voter sans qu'il n'y ait ni questions, ni débats.

Pour le groupe TRELON LE RENOUVEAU, ce n'est pas notre conception de la démocratie locale, nous aurons l'occasion de nous en expliquer ultérieurement auprès de nos concitoyens.

« Nous devons sortir de l'idée que la démocratie n'est qu'une affaire d'élus avec au sommet un chef magistral »

Jean VIARD Sociologue

contact : Trélon le Renouveau : Eric BONGIBAUT 12, rue de la liberté

Courriel : eric.bongibault51@orange.fr

SOLUTION DU JEU N° 381

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Madame BIZIEN Marie-Pierre et Monsieur LEROY Jacques qui ont su reconstituer la bonne grille correspondant aux définitions (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	I	L	L	A	S	S	O	N
2	E	M	M	I	E	L	L	E	R	
3	R	I	M	E		L	A	N	D	E
4	R	E	U	N	I	O	N		I	V
5	U	N		M		G	E	N	E	
6	Q	U	I	D	A	M		T	A	N
7	U	L	T	I	M	E	S		T	I
8	I	T	E	M		L	E	S	E	R
9	E	R	E	D	E	N		U	E	
10	R	A	T		A	R	T	E	R	E

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Eliot COLIN, né le 23 octobre 2024 à FOURMIÉS (Nord), (19 rue du Canada)

Luna CHAVEZ FOUQUART, née le 29 octobre 2024 à FOURMIÉS (Nord), (6 impasse des jardins)

Rosalie DESTRÈS, née le 03 novembre 2024 à FOURMIÉS (Nord), (2 rue Heureuse)

SOUVENIR

Monsieur Henri MONNAERT, décédé le 24 octobre 2024 à AVESNES-SUR-HELPE (Nord), à l'âge de 70 ans (31 rue de la Liberté)

Monsieur Marcel HAINAUT, décédé le 26 octobre 2024 à TRELON (Nord), à l'âge de 91 ans (8 rue Robert Fontesse)

Madame Yvonne LEGROS, décédée le 06 novembre 2024 à TRELON (Nord), à l'âge de 84 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Olivier CONTANT, décédé le 08 novembre 2024 à TRELON (Nord), à l'âge de 55 ans (25 rue du Champ d'Asile)

Monsieur Daniel LECLERCQ, décédé le 09 novembre 2024 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 72 ans (20 rue Roger Salengro)

UN RICHE MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL



Noël avec deux étoiles sur le « e », deux petits points brillants comme des yeux impatients de découvrir les animations et la richesse de ce marché réputé, organisé par la ville de Trélon sur les sites du Bol Vert et de l'Atelier-Musée du verre.

Pendant deux jours, de 10h00 à 20h00, de très nombreux exposants et artisans authentiques, en salles ou en chalets, vous accueilleront chaleureusement et vous proposeront des cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année toutes proches.

Dans un site sécurisé, cracheur de feu, jongleurs, mascottes, sculpteur de ballons, échassiers lumineux, princesses, licorne féérique, Batman, homme miroir, Spiderman et stand de maquillage pour les enfants vous feront rêver...

Mais surtout, pendant les deux jours, le Père Noël et son lutin déambuleront avec sa hotte pleine de bonbons.

Il sera possible de se substantier sur place au restaurant La Forge mais aussi de déguster vin chaud, chocolat, crêpes ou frites.

Le samedi 07 décembre 2024

- à 17h00 spectacle de cirque avec cracheurs de feu, équilibristes, jongleurs,...
- à 18h00 un feu d'artifice féérique illuminera le site avec une distribution de friandises par le Père Noël.

Le dimanche 08 décembre 2024

- à 11h00 concert de l'école municipale de musique de Trélon
- à 17h00 spectacle de cirque avec cracheurs de feu, équilibristes, jongleurs,...

Il y aura trois parkings pour le public qui donnent accès au Bol Vert : un sur la place de l'église, un face au cimetière et un sur la place de la Piquerie à côté du Château.

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

La municipalité organise son 33^e concours des maisons décorées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Après son premier passage, le jury validera ou ne validera pas la participation au concours. Il vous est demandé de déposer le bulletin d'inscription ci-dessous en mairie avant le vendredi 13 décembre 2024.

✂-----

VILLE DE TRÉLON

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM et PRENOM : -----

Adresse : n° ----- Rue -----

Tél. : -----

Adresse courriel : -----

FAÇADE VUE SUR RUE

M'inscris au concours 2024 des maisons décorées pour les fêtes de fin d'année.

TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

« NOËL POUR LES ENFANTS, UNE DISTRIBUTION DE PRIX, POUR LES PARENTS LE PRIX D'UNE DISTRIBUTION. »

NOCTUEL

CE POÈME POUR VOUS INCITER À VENIR AU MARCHÉ DE NOËL :



À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

- I Loyauté envers un adversaire
- II Supports architecturaux et verticaux
- III Blonde renversée – C'est un bon point
- IV Hailé Sélassié par exemple – Pour le licencié
- V l'artiste s'y exprime – Note partageuse
- VI Micro onde – Réseau de transmission
- VII Mis sur la touche – Parfois indien
- VIII Met en condition – Avertissement sans frais
- IX Passées par la lucarne
- X Grandes tranches – Gratinées mais mélangées

VERTICALEMENT

- 1 Homme d'intrigues
- 2 Arbre des mangroves
- 3 Electricité dans l'air – Mesure du drapier
- 4 Jubilé – Les derniers des derniers
- 5 Il montre ses grands yeux en Asie
- 6 Congé d'office – Plainte pour un poète
- 7 Serpent à sornettes – Parc national du Japon
- 8 Furent funestes à César – Jus des bodegasses
- 9 Bis bis – Expulsés par le club
- 10 Alcaloïde végétal tonique – A plusieurs genres

SAPIN VERT

Sapins verts dans les bois,
Tout l'hiver tremblent de froid.
Sapins verts dans les rues
Pour Noël ont apparu.
Sapin vert dans la classe
Attend que Père Noël passe.
Sapin vert, l'air rêveur,
S'enguirlande avec des fleurs.
Sapin vert est content
De vivre avec les enfants.
Quand les jouets sont tombés,
Sapin vert veut s'amuser.

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

- I Fair-play
- II Statues féminines
- III Bonne bière culbutée – Très bien vu
- IV Souverain éthiopien – Indique la branche
- V Petite manufacture – Fait la division
- VI Un peu d'eau – Télécopie
- VII Eléments de défense – Il a son heure
- VIII Fait rêver – Maison d'arrêt
- IX Transmises sur le petit écran
- X Grandes époques – Salées mas désordonnées

VERTICALEMENT

- 1 Feuilletoniste pour le cinéma
- 2 Il produit la mangle
- 3 Spectacle du tonnerre – Largeur
- 4 Rigolé – Après tous les autres
- 5 Primate nocturne
- 6 Fin de messe – Poème lyrique
- 7 Sa langue est redoutable – Volcan actif japonais
- 8 Poissons rouges – Blanc d'Espagne
- 9 Suit un numéro déjà répété – Supports provisoires
- 10 Elle est produite par le physostigma – Pronom réfléchi

Gina Chenouard

